
Adresse du corps municipal de Cognac (Charente), contenant deux strophes sur les évènements du 10 thermidor (Air des Marseillais), lors de la séance du 11 fructidor an II (28 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du corps municipal de Cognac (Charente), contenant deux strophes sur les évènements du 10 thermidor (Air des Marseillais), lors de la séance du 11 fructidor an II (28 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVI - Du 10 fructidor au 22 fructidor an II (27 août au 8 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1990. p. 29;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1990_num_96_1_15068_t1_0029_0000_2

Fichier pdf généré le 14/01/2020

coalisés vaincus et dispersés fuyent de toutes parts, que nous devons redoubler de surveillance et d'activité contre les traîtres et les conspirateurs de l'intérieur.

Les sans culottes de Libreville ne dormiront point, leur vie tout entière est à la patrie. Ils ont juré la république ou la mort, ils tiendront leur serment; mais vous Législateurs, nous vous en conjurons, restez à votre poste achevez votre immortel ouvrage, achevez de consolider le Bonheur et la Liberté de tous les français. Loins de vous toute idée de clémence envers les traîtres et les conspirateurs. Songez que sans le gouvernement révolutionnaire, sans votre énergie, la Liberté n'eût été qu'un vain songe; frappez, oui frappez le conspirateur quel qu'il soit, le Républicain doit exterminer l'esclave, et la vertu écraser tous les crimes et tous les vices !

Vive la République une indivisible et impérissable !

MILET (*receveur du distr.*),
(suit une page et demie de signatures).

Arrêté et signé en séance le 12 thermidor an 2 de la République française une et indivisible.

BENISSIM, JAMBON (*commissaires*)

f

[*Le corps municipal de Cognac, département de la Charente, à la Convention nationale, le 15 thermidor an II*] (8)

Egalité Liberté Fraternité Vertu
Mort aux conspirateurs

Citoyens Législateurs,

Vous avez encore une fois sauvé la patrie ! un Catilina, un Cromwell, tenait suspendu sur le peuple un joug nouveau, les victimes étaient marquées, les proscrits étaient nombreux, encore quelques jours et le tyran engloutissait la république; les français peuvent être abusés, trompés, mais les français sont dignes de la liberté, et cinq années de révolution ne seront point perdues pour leur bonheur. La Convention nationale a parlé, et soudain sa voix a retenti au fond de nos cœurs. Poursuivez, Représentants, anéantissez tous les conspirateurs, toutes les idoles, tous les dominateurs, tous les tyrans. Les principes seuls dominent notre point de mire. Les individus ne sont rien, nous ne voulons que la Liberté et l'égalité et nous les voudrions jusqu'à la mort.

ALBERT (*maire*), LAVERGNE fils (*agent nat.*),
AUBERTIN, SARRAZIN, HENNESSY fils
(*off. municip.*).

Ci-joint deux strophes sur les événements du 10 thermidor.

Air des Marseillais

L'incorruptible Robespierre
Saint-Just, le vertueux Couthon
et les successeurs de Santerre

ces souverains d'opinion...(bis)
d'un Catilina sanguinaire
ourdissoient les plus noirs complots
des patriotes à grands flots
le sang devait rougir la terre
mais la Convention digne de ses destins
soudain, soudain a démasqué ces lâches
assassins.

Si d'une commune rebelle
la voix a méconnu la loi
au Sénat le peuple fidèle
n'a pas en vain donné sa foi... (bis)
les conspirateurs en frémissent,
le tyran et ses conjurés
à la justice sont livrés
et ces mots sacrés retentissent
à bas tous les meneurs, à bas les intriguans,
Français, Français répétons tous périssent les
tyrans.

g

[*La société populaire de Champlemi, district de La Charité-sur-Loire, département de la Nièvre, à la Convention nationale, le 10 thermidor an II*] (9)

Législateurs,

La royauté anéantie, les torches du fanatisme éteintes, le fédéralisme exterminé, la probité et la vertu mises à l'ordre du jour, l'aristocratie aux abois, nos armées victorieuses sur l'un et l'autre élément, l'être suprême solennellement reconnu par le peuple français; tels sont vos droits à notre reconnaissance : recevés nos félicitations et gardés vous d'abandonner votre poste avant l'extinction totale des ennemis de l'Egalité; quand à nous, Législateurs, nous jurons entre vos mains d'employer jusqu'au dernier soupir tous nos moyens phisiques et moreaux à faire triompher la cause de la liberté.

Vive la République.

GESTAT (*président*), GAUDINOT, MUIDON (*secrétaires*).

h

[*La société montagnarde et régénérée d'Ernée, Mayenne, aux Représentants, le 13 thermidor an II*] (10)

Représentants, dès que nous fûmes instruits que nos frères manquaient de grain, nous nous empressâmes de leur déllivrer du nôtre. Réduits à peu d'avoine pour toute nourriture, aucun murmure ne s'est fait entendre. Les républicains savent tout sacrifier à l'amour de la Liberté. Instruits de notre dizette, votre bonté paternelle est venue à notre secours; grâces

(8) C 319, pl. 1303, p. 26.

(9) C 320, pl. 1313, p. 28.

(10) C 320, pl. 1313, p. 18.